



CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 mars 2019 à 18h30 heures,
A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Isabelle MOREAUX-JOUANNET	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
7	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
8	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir de Jean-Claude CAGNON
9	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
10	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
11	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	
12	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
13	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
14	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
15	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	Pouvoir de Pierre HOCHARD
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
21	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Denise de MARCH
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
28	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
29	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
30	MERY	T	Eudes BOUVIER	
31	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
32	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
33	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
36	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
37	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
38	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
40	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
41	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
45	VOGLANS	T	Martine BERNON	

21 communes présentes



Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
CHANAZ
DRUMETTAZ-CLARAFOND
GRESY-SUR-AIX
ENTRELACS
LE BOURGET DU LAC
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES EN CHAUTAGNE
VIONS

Christèle ANCIAUX
Jean-Claude CAGNON
Aurore MARGAILLAN
Yves HUSSON
Nicolas JACQUIER
Elisabeth ASSIER
Henri GARNIER
Pierre HOCHARD
Sylvie L'HEVEDER
Denise de MARCH
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISSIERE
Christophe PIRAT
Christophe TOUZEAU
Véronique MERMOUD
Olivier VERDENAL
Françoise GRAVIER
Julie ECALARD
Estelle COSTA de BEAUREGARD
Alicia CHARDON
Eline QUAY-THEVENON

Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint
Directeur des services à la population
Directeur du pôle Eau
Directrice du pôle Aménagement
Directeur financier
Pilote de la performance
Responsable Communication et Relations publiques
Responsable juridique/Assemblées
Contrôleuse de gestion
Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 45 présents, et 51 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 19 Année : 2019
Exécutoire le : 13 MARS 2019
Affichée le : 13 MARS 2019
Visée le : 13 MARS 2019

FINANCES
**BUDGETS ANNEXES HEXAPOLE
ZAC4, ZAC5 et Immobilier
Approbation des comptes de gestion 2018**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la création des budgets annexes ZAC4, ZAC5 et Immobilier au 1^{er} janvier 2017 pour transfert des compétences économiques du syndicat Hexapole dissous au 31 décembre 2016.

Vu la délibération communautaire de Grand Lac lors de sa séance du 18 mai 2017 proposant la création du syndicat mixte Chambéry Grand Lac Economie (CGLE).

Vu la création de CGLE au 1^{er} juillet 2017,

Vu les opérations de transfert des budgets ZAC4, ZAC5 et Immobilier, et notamment :

- *la délibération n°20 du conseil du 22 novembre 2017 portant ajustement des avances des budgets ZAC4 et ZAC5,*
- *la délibération n°13 du bureau du 14 décembre 2017 portant cession des zones à CGLE,*
- *la délibération n°21 du conseil du 22 novembre 2017 portant remboursement des avances du budgets annexes ZAC4 et ZAC5*
- *la délibération n°22 du conseil du 22 novembre 2017 portant constitution d'une avance définitive de 885 948,56 euros à CGLE*
- *la délibération n°3 du conseil du 3 mai 2018 portant transfert par dotation-apport (c'est-à-dire par opérations non budgétaires),*

Vu la délibération n°24 du conseil du 22 novembre 2017 portant principe de dissolution des budgets annexes économiques,

Il est proposé au conseil d'approuver les comptes de gestion 2018 des budgets ZAC4, ZAC5 et Immobilier. Ces comptes de gestion, sans écritures budgétaire, consacrent les opérations non budgétaires de liquidation du budget.

Cette approbation est requise pour la clôture des budgets annexes ZAC4, ZAC5 et Immobilier.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- DÉCLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2018 par le Receveur, n'appellent ni observation ni réserve,
- APPROUVE les comptes de gestions 2018 des budgets annexes ZAC4, ZAC5 et Immobilier.

Aix-les-Bains, le 14 mars 2019

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 45
- Votants : 51
- Pour : 51
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Liquidation des budgets annexes économiques Note de synthèse

I. Historique des opérations de transfert

Le syndicat mixte Chambéry-Grand lac Economie (CGLE) a été créé le 1^{er} juillet 2017 (délibération du conseil communautaire du 18 mai 2017).

I-1. ZAE

- × Ajustement des avances : délibération n°17 du conseil du 22 novembre 2017,
- × Cession des zones à CGLE : délibération n°12 du bureau du 14 décembre 2017,
- × Remboursement des avances du budget ZAE : délibération n°18 du conseil du 22 novembre 2017,
- × Constitution d'une avance remboursable de 4 220 420,86 euros à CGLE : délibération n°19 du conseil du 22 novembre 2017,
- × Affectation des résultats 2017 : délibération n°23 du conseil du 14 juin 2018,
- × Principe de dissolution des budgets annexes économiques : délibération n°24 du conseil du 22 novembre 2017.

I-2. HEXAPOLE

- × Création des budgets annexes ZAC4, ZAC5 et Immobilier au 1^{er} janvier 2017 pour transfert des compétences économiques du syndicat Hexapole dissous au 31 décembre 2016,
- × Ajustement des avances des budgets ZAC4 et ZAC5 : délibération n°20 du conseil du 22 novembre 2017,
- × Cession des zones à CGLE : délibération n°13 du bureau du 14 décembre 2017,
- × Remboursement des avances des budgets annexes ZAC4 et ZAC5 : délibération n°21 du conseil du 22 novembre 2017,
- × Constitution d'une avance définitive de 885 948,56 euros à CGLE : délibération n°22 du conseil du 22 novembre 2017,
- × Transfert par dotation-apport (c'est-à-dire par opérations non budgétaires) : délibération n°3 du conseil du 3 mai 2018.
- × Principe de dissolution des budgets annexes économiques : délibération n°24 du conseil du 22 novembre 2017.

II. Validation de la liquidation des budgets annexes

Les budgets annexes économiques (ZAE, ZAC4, ZAC5 et Immobilier) ont fait l'objet d'opérations non budgétaires de transfert en 2018. Il est demandé à l'Ordonnateur de valider ces dernières opérations retracées dans les comptes de gestions de 2018. Le Comptable procèdera ensuite à la liquidation des budgets annexes.

III. Affectation des résultats

Les résultats du budget annexe ZAE ont été affectés par délibération du conseil le 14 juin 2018.

Il est demandé d'affecter les résultats des budgets annexes d'Hexapole qui viennent compenser les opérations budgétaires de transfert à CGLE. Il s'agit d'un constat budgétaire, sachant que la valorisation financière a permis la compensation des flux de trésorerie.

Le schéma ci-dessous retrace les opérations qui ont été réalisées en 2017 et 2018 :

		Versements	Financements
Ajustement des avances ZAC4 = 27 508 ZAC5 = - 4 520 Total = 22 988	↔	Mandats Grand Lac 27 508 Total = 27 508	Titres Grand Lac 4520 795488 90480 Total = 890 468
Stocks ZAC4 = 2 220 442 ZAC5 = 90 480 Total = 2 310 922	Délibération n°22 22/11/2017 ↔	Mandats Grand Lac 1 026 792 885 948 398 182 Total = 2 310 922	
Reprise sur provision 50 000	Délibération n°03 3/5/2018 ↔	Mandats Grand Lac 50 000	
Résultats budget principal (2925) 155 552	Délibération n°03 3/5/2018 ↔	Mandats Grand Lac 155 552	
Résultats budgets annexes ZAC4 = 1 550 647 ZAC5 = 8 873 Immobilier = 41 326 Total = 1 600 846			Affectation des résultats ZAC4 = 1 550 647 ZAC5 = 8 873 Immobilier = 41 326 Total = 1 600 846
		TOTAL 2 543 982	TOTAL 2 491 314

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BUDGETS ANNEXES HEXAPOLE - ZAC4, ZAC5 et Immobilier - Approbation des comptes de gestion 2018

Date de transmission de l'acte : 18/03/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 18/03/2019

Numéro de l'acte : d2777 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20190314-d2777-DE

Date de décision : 14/03/2019

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Compte administratif
7.1.1.2. Délibération approuvant le compte de gestion